



CODE DE LA ROUTE

Remise à niveau en entreprise

Connaître le cadre réglementaire et comprendre le code de la route et les nouveaux panneaux afin de réduire le risque de sinistres de vos collaborateurs. Savoir identifier les zones à risques et être capable de mettre en œuvre les bonnes pratiques sécuritaire. Savoir s'auto-évaluer et connaître ces limites.

- ✓ **Mettre à jour ses connaissances**
- ✓ **Réduire les risques**
- ✓ **Responsabiliser vos collaborateurs**



GS FORMATION

Votre chargée d'affaires
Sophie JACQUEMET

06 69 53 77 01

sophie.jacquemet@gsformation.fr

www.gsformation.fr

CODE DE LA ROUTE

Remise à niveau en entreprise



Identifier les objectifs de la formation

Présentation de l'atelier remise à niveau code de la route aux participants
Tour de table.



Connaître le cadre réglementaire du code de la route

- Les dispositions légales en matière de circulation routière,
- connaissance des nouveaux panneaux.
- Identifier les zones à risques (panneaux et environnement).
- Le conducteur et les autres usagers de la route et notamment les plus vulnérables.
- Les équipements de sécurité des véhicules.
- Utilisation du véhicule et respect de l'environnement.
- Porter secours



Le bilan et la synthèse de la séance

Bilan et synthèse de la journée dans le cadre d'un échange entre le formateur et le candidat.

Evaluation de satisfaction de la formation.



Les + de cet atelier

Atelier modulable pour des séances de 1 à 3 heures avec jusqu'à 40 participants par séance.

L'atelier remise à niveau code de la route est parfait en complément de l'atelier réactiomètre ou addiction, alcool, drogues et médicaments dans le cadre d'une action sécurité routière en entreprise.



www.gsformation.fr

Votre chargée d'affaires

Sophie JACQUEMET

06 69 53 77 01

sophie.jacquemet@gsformation.fr